

# STAGE HUMANITAIRE CONVENTIONE OU NON

Nous donnons l'opportunité aux étudiant en formation ou en fin de formation de faire leur stage conventionné ou non avec nous dans le but de leur permettre non seulement de se perfectionner dans leur domaine mais aussi leur permettre de participer à une mission d'aide humanitaire à travers leur stage. Nos stage sont entre autres : Journalisme ; Éducation ; Enseignement ; Médecine ; Infirmierie ; Psychologie ; Commerce ; Cours de langue ...;

## ÉTAPES CONDUISANT A UN STAGE

Nous échangeons des mails suite à une candidature répondant à une annonce. En cas de candidature spontanée, vous devez soumettre au Bureau Exécutif de AJDH une lettre de motivation faisant mention de vos objectifs précise votre CV bien détaillé.

1. Ces pièces permettront à AJDH d'étudier la possibilité de se substituer à vous localement pour chercher un lieu de stage (un hôpital urbain ou rural, un dispensaire, une association, une entreprise publique ou privée) au cas où, elle n'est pas en mesure de vous l'offrir elle-même,
2. En cas de succès dans notre recherche, AJDH vous confirme sa capacité à organiser votre stage,
3. Lorsque l'accord AJDH-Stagiaire sera établi, une lettre d'invitation de stage vous sera expédiée par la poste et/ou par email avec les modalités bien détaillées,
4. Avec notre fiche d'inscription et notre lettre d'invitation au stage, vous le présentez à votre établissement pour nous faire expédier votre convention de stage que nous vous retournerons signée. Il y aura donc deux conventions : Une convention tripartite (AJDH / Votre établissement / Vous-même), Une convention bipartite (AJDH / Vous-même) qui sera explicite sur les conditions matérielles de séjour.
5. Lorsque le stage se fait à votre seule initiative, seule la convention d'organisation de stage que AJDH vous aura expédiée par la poste ou par email sera à signer (délai d'acheminement par poste aller/retour 3 semaines !),
6. Parmi les documents que l'association AJDH vous enverra se trouvera un budget approximatif du stage prenant en compte tous les frais que vous aurez à payer ici.
7. Une attestation vous sera également délivrée si nécessaire pour les formalités de demande de visa ou de bourse.

NB : Dès lors n'hésitez pas à entrer en contact avec AJDH en nous envoyant un mail sur [aajdh88@gmail.com](mailto:aajdh88@gmail.com) pour de plus amples informations. Nous restons entièrement à votre disposition pour tout renseignement et précision concernant votre stage ou autre.

## **Financement:**

La participation financière de chaque volontaire s'élève à 75€/ Semaine, les frais de participation comprennent

Les frais de participation Incluent :

- \*Les Frais d'Hébergement,
- \* Les Dépenses liées à la Nourriture,
- \* Les Missions d'appui de l'association aux projets,
- \* L'accès internet à Lomé.

Les frais de participation n'incluent pas les prestations suivantes (qui sont à la charge du volontaire) :

- \*Les déplacements, les loisirs (visites, excursions, etc.),
- \*Les consommations et dépenses personnelles (achats de souvenirs), \*Les frais éventuels d'hôpitaux (mais AJDH s'engage à accorder au volontaire soutien et assistance morale en cas d'éventuelle maladie).

## **Conditions de Participation**

- \*Disposition morale
- \*Se préparer à des chocs culturels
- \*Avoir la capacité de s'adapter rapidement à une nouvelle vie
- \*Accepter l'autre dans sa différence \*Avoir le sens du travail en groupe
- \* Avoir le goût de l'aventure

## **Logement**

A Lomé, l'association dispose de logements en permanence pour l'accueil des stagiaires/bénévoles; en revanche dans les villages, c'est la population qui met à disposition un local. Les volontaires locaux et expatriés vivent en collectivité durant la période du projet.

# **POURQUOI PARTIR AVEC AJDH**

## **Pas de qualification particulière**

Vous choisissez librement le projet qui vous intéresse le plus. A quelques exceptions près, aucune qualification particulière n'est nécessaire. L'âge minimum est de **18 ans**.

## **Flexibilité totale**

Vous déterminez la date du début de votre mission/stage et la durée. Nos

Programmes sont ouverts toute l'année ! La durée minimum est d'un mois.

(Exception : nos chantiers et stages d'été de 3 semaines).

## **Une expérience individuelle partagée**

Pour vous proposer une mission ou un stage unique, nous faisons correspondre individuellement vos compétences et demandes avec les besoins et contraintes de nos services partenaires. Nos volontaires s'organisent fréquemment pour entreprendre des voyages, sortir le soir ou simplement partager leurs expériences.

## **Enrichissement de votre CV et de votre Personnalité**

Les missions et stages d'AJDH ne vont pas seulement doper votre CV avec des références et des expériences professionnelles hors du commun. Stimulé par une culture complètement différente, vous développerez aussi votre personnalité au sens large.

## **Large choix de missions et stages**

Nous vous offrons des missions variées la majorité est accessible sans aucune qualification particulière. Vous pouvez donc choisir librement ce qui vous intéresse.

Vous pouvez faire don de vos compétences et de votre expérience

## **Immersion culturelle**

Avec AJDH, vous ne partez pas simplement visiter le Togo comme un pays exotique mais vous vivez une véritable immersion culturelle.

Vous serez hébergé(e) dans des familles d'accueil qui sont aussi désireuses de partager avec vous leur culture, que de découvrir à travers vous le monde occidental.

Participer à des projets importants

L'impact du travail de nos volontaires sur le terrain est régulièrement reconnu par les autorités officielles.